



## COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION

Académie de STRASBOURG – 20 octobre 2023

### Déclaration liminaire du SNALC

Madame la Secrétaire générale, mesdames et messieurs les membres élus du CSA,

Nous nous retrouvons ce vendredi 20 octobre 2023 pour le premier CSA de l'année scolaire, quatre jours après la commémoration de la mort de Samuel Paty, dans un contexte de douleur et de deuil. Le **SNALC** n'aura pas de mots assez durs pour commenter l'horreur qui dépasse le cadre de l'Éducation nationale, mais nous tenons à renouveler ici nos sincères condoléances à la famille de notre collègue et ami, Dominique Bernard, avec une pensée particulièrement émue pour son épouse et ses enfants. Nos pensées vont aussi vers les personnels de la cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras, leurs élèves, leurs familles, et vers tous ceux qui chaque jour, partout sur notre territoire et en dépit des menaces, ont le courage de lutter contre la barbarie en promouvant l'enseignement des valeurs et principes de la République.

À l'ordre du jour de ce comité, nous allons évoquer le bilan de la rentrée scolaire 2023-24. Ce bilan va s'appuyer sur des données chiffrées concernant notamment l'orientation et l'affectation, les effectifs, les résultats aux examens...

Derrière ces chiffres et leur exploitation optimiste, se cache une tout autre réalité : celle du terrain, celle du quotidien des personnels de l'Éducation nationale. Celle dont le **SNALC** fait l'expérience en écoutant et en allant à la rencontre des personnels.

L'École va mal, ses personnels voient leurs conditions de travail se dégrader, la violence de la société, notamment celle des « quartiers » dits « populaires », est entrée dans de trop nombreux établissements.

Quelle école nous dépeignent nos collègues ?

Une école où, par exemple, les déclenchements intempestifs d'alarme, chaque jour de la semaine, amènent les enseignants à interrompre leur cours jusqu'à 4-5 fois par jour. Ce qui pour certains pourraient prouver la bonne santé de la centrale SSI dégrade en réalité des dispositions conçues pour sauver des vies, délivre le signal d'une impunité à une communauté des élèves qui se livrent à une forme de surenchère, et surtout fatigue, épuise les enseignants et la communauté éducative.

Une école où, dans cet autre exemple, le proviseur convoque les personnels de laboratoire pour leur reprocher d'avoir complété des fiches RSST pour un signalement concernant leurs conditions de travail et profère des menaces d'intimidation si ces agents continuent à remplir des fiches du registre

RSST. Le fait est qu'à ce jour, aucune fiche de signalement n'est remontée au niveau académique. En cassant le thermomètre, on ne prend plus la température, et l'on peut ainsi hâtivement conclure que tout va bien dans notre École.

Une école enfin où l'on fonctionne généralement sans égard pour la charge de travail des agents et souvent en dépit du bon sens. Dernier exemple en date, les collectivités territoriales auront désormais la mainmise sur le choix de la solution d'Espace Numérique de Travail mais également du logiciel d'emplois du temps. Avec cette nouvelle contrainte, les équipes de direction devront renoncer à des outils qui leur convenaient faute de pouvoir les financer dans le contexte économique actuel. Une fois encore, on demande à l'humain de s'adapter à la technique, et non le contraire comme le préconisent pourtant les principes élémentaires d'ergonomie du travail.

Et si on regardait enfin la réalité en face, tous ensemble avec la même sincérité, chefs d'établissement et directeurs, enseignants, personnels techniques, AED, AESH et pourquoi pas avec vous, Mme la Secrétaire générale, mesdames et messieurs les chefs de services déconcentrés de l'État ? Nous ferions à coup sûr le constat du manque de moyens humains dans nos différents services, écoles et établissements, le constat de la dégradation de nos conditions de travail, de l'alourdissement de nos charges de travail, de la paupérisation de nos professions... et, hélas avec les derniers événements, de l'insécurité dans laquelle nous exerçons. Pas étonnant que nos métiers traversent la plus grave crise d'attractivité de leur histoire : il faut vraiment avoir le feu sacré pour continuer à les exercer.

Pour illustrer notre propos, nous partageons ici deux courts témoignages de professeurs :

*Le premier : « J'ai aimé ce métier, mais l'ennui de la répétition (malgré projets et remises en cause constantes) a eu raison de moi. J'ai l'impression d'entamer une deuxième vie à 60 ans et me rends compte qu'il y avait encore beaucoup de parts de moi à faire fructifier dans cette vie. Le fonctionariat, finalement, est un éteignoir d'enthousiasmes. Quant au système éducatif, années après années, je me rends compte qu'il n'est devenu que ça : un système replié sur lui-même, qui est de moins en moins au service du vivant. »*

*Le second : « Il en est qui comparent les enseignants à de vrais résistants ou à des hussards noirs... C'est très flatteur mais :*

- Je ne suis pas une résistante de l'ombre et je ne veux pas mourir au champ d'honneur.*
- J'aime mon métier, je suis une professionnelle de l'enseignement et non un soldat.*

*Je demande à mon employeur et à vous, son représentant, tout simplement d'assurer une sécurité optimale au travail à nous toutes et à nous tous.*

*En ces heures sinistres, nous ne pouvons plus nous contenter de promesses, de mesurette ou de propos lénifiants. »*

Combien d'entre nous se disent ou se diront bientôt qu'ils auraient pu écrire ces mots ? Ce sont des illustrations parmi d'autres de la crise de sens, structurelle, qui frappe nos métiers.

Elle est malheureusement, et encore plus en ce mois d'octobre, également conjoncturelle. Comment continuer d'enseigner depuis la mort de Samuel Paty et de Dominique Bernard ? Combien d'enseignants, de serveurs de notre République, vont ainsi encore être sacrifiés ? Puisqu'il a été dit que « *la Nation tout entière devait faire bloc et rester unie* », alors il est urgent que l'État, au-delà du périmètre de l'Éducation nationale, se saisisse de cette atteinte majeure aux valeurs de la République et à la sûreté, et prenne des dispositions concrètes et pérennes pour garantir un cadre de travail serein pour l'ensemble des personnels et des élèves.